union PRESSE

Top Ventes, un nouvel outil au service du commerce

ven 28/02/2020 - 12:43

Le Syndicat des éditeurs de la presse magazine (SEPM) a officialisé hier le lancement de Top Ventes, nouveau dispositif de merchandising pour identifier et faciliter le placement et le repérage des 100 titres présentant les chiffres d'affaires les plus élevés en vente au numéro. « Top Ventes a vocation à bénéficier à l'ensemble de la filière à travers la prise en considération des problématiques des marchands pour maximiser la commercialité des points de vente. Top Ventes doit permettre de développer la convivialité et offrir un point de repérage et une aide à la vente pour les marchands. Le SEPM souhaite ainsi contribuer à endiguer la fermeture des points de vente et la réduction des linéaires de presse », a expliqué le syndicat.

Les 100 titres concernés par cette première vague (dont la liste complète est consultable ici) pourront afficher, dès le 1er mars, le logo Top Ventes dans le coin supérieur gauche de leurs couvertures. Pour être sélectionné dans ce top 100, un magazine doit répondre à trois critères : « être une publication de presse magazine vendue de manière autonome (exclusion des suppléments) via le réseau de distribution de la presse », « être contrôlé par l'ACPM-OJD » et « paraître au moins quatre fois par an et au plus 53 fois par an », souligne le SEPM. Et bien sûr, réaliser un chiffre d'affaires suffisamment élevé en seule vente au numéro pour apparaître dans le classement. La liste sera établie deux fois par an.

Toutes les informations sur ce nouveau dispositif sont disponibles dans le dernier numéro d’Union Presse (n°447 daté mars 2020).